

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00452 Numéro SIREN : 834 785 289 Nom ou dénomination : ICAP
--

Ce dépôt a été enregistré le 30/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/032579

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/032579**
n°de gestion : **2018B00452**
n°SIREN : **834 785 289 RCS Lyon**

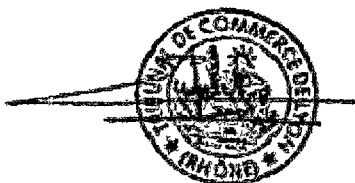
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 30/07/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ICAP - Société par actions simplifiée
53 avenue Franklin Roosevelt 69150 Decines-charpieu -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5306933

32579

ICAP

Société par actions simplifiée

Au capital de 510 000 €

53 avenue Franklin Roosevelt

DECINES CHARPIEU (69150)

834 785 289 RCS LYON

COMPTES ANNUELS AU
31 DECEMBRE 2018

certifié conforme

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Decines', written over a horizontal line.

 Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18
ACTIF			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées	1 700 071		1 700 071
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 700 071		1 700 071
Stocks			
Créances			
Divers			
Disponibilités	9 127		9 127
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 127		9 127
COMPTES DE REGULARISATION			
TOTAL ACTIF	1 709 198		1 709 198

 Bilan

	Net au 31/12/18
PASSIF	
Capital social ou individuel	510 000
Résultat de l'exercice	132 403
TOTAL CAPITAUX PROPRES	642 403
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Emprunts	1 062 524
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 062 524
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	71
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 200
Dettes fiscales et sociales	
TOTAL DETTES	1 066 795
TOTAL PASSIF	1 709 198

Compte de résultat

	du 12/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Total				
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	19 716		19 716	
Total	19 716		19 716	
MARGE SUR M/SES & MAT	-19 716		-19 716	
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	1 771		1 771	
Total	1 771		1 771	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-21 487		-21 487	
Produits financiers	162 524		162 524	
Charges financières	8 634		8 634	
Résultat financier	153 890		153 890	
RESULTAT COURANT	132 403		132 403	
Résultat exceptionnel				
RESULTAT DE L'EXERCICE	132 403		132 403	

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ICAP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 1 709 198 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 132 403 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 12/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Il s'agit du premier exercice, allant du 12 janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		1 700 071		1 700 071
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières		1 700 071		1 700 071
ACTIF IMMOBILISE		1 700 071		1 700 071

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			1 700 071	1 700 071
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			1 700 071	1 700 071
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS DENUZIERE 69150 DECINES CHARPIEU	785 000	4 472 622	54,37	248 079
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 700 071	1 700 071			162 524
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 510 000,00 euros décomposé en 51 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	51 000	10
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	51 000	10

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 066 795 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 062 524	151 876	599 829	310 820
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 200	4 200		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	71	71		
Produits constatés d'avance				
Total	1 066 795	156 147	599 829	310 820
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 200 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	143 813			
(**) Dont envers les associés	71			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 71 euros.

 Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	4 200
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	6 337
Total	10 537

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Montant en
euros

Effets escomptés non échus

Avals et cautions

Engagements en matière de pensions

Engagements de crédit-bail mobilier

Engagements de crédit-bail immobilier

Nantissement de 27 999 actions de la société DENUZIERE au profit du CIC Lyonnaise de Banque et de la Banque Populaire 1 200 000

Autres engagements donnés 1 200 000

Total 1 200 000

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

1 200 000

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

ICAP

Société par actions simplifiée

Au capital de 510 000 €

53 avenue Franklin Roosevelt

DECINES CHARPIEU (69150)

834 785 289 RCS LYON

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

SOUMISE A L'ASSEMBLEE PAR LA PRESIDENCE

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, conformément aux propositions du président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, qui s'élève à 132 403 €, de la manière suivante :

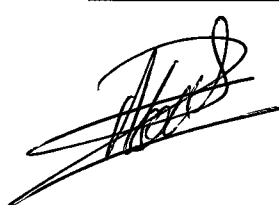
- à la réserve légale, la somme de 51 000 €
qui se trouve ainsi intégralement dotée

- au compte « autres réserves », le solde, soit la somme de 81 403 €

Il est rappelé, pour répondre aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I. relatif à l'obligation d'indiquer la distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents, ainsi que le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement et de ceux non éligibles à cet abattement, que l'exercice clos le 31 décembre 2018 est le premier exercice social et qu'il n'a rien été distribué depuis la constitution de la société.

**CETTE RESOLUTION A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE LE 21 JUIN 2019**

LE PRESIDENT

 certifié conforme.

EXEMPLAIRE GREFFE

ICAP

Société par actions simplifiée

53 Avenue Franklin Roosevelt
69150 DECINES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2018

ICAP

Société par actions simplifiée

53 Avenue Franklin Roosevelt
69150 DECINES**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée générale,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ICAP, relatifs à l'exercice, clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 12 janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note de l'annexe « Règles et méthodes comptables » expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des participations et autres titres.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

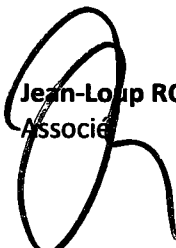
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 16 Mai 2019

Le Commissaire aux Comptes
CORCEP


Jean-Loup ROGE
Associé

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18
ACTIF			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées	1 700 071		1 700 071
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 700 071		1 700 071
Stocks			
Créances			
Divers			
Disponibilités	9 127		9 127
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 127		9 127
COMPTES DE REGULARISATION			
TOTAL ACTIF	1 709 198		1 709 198

 Bilan

Net au
31/12/18

PASSIF

Capital social ou individuel	510 000
Résultat de l'exercice	132 403
TOTAL CAPITAUX PROPRES	642 403
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Emprunts	1 062 524
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 062 524
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	71
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 200
Dettes fiscales et sociales	
TOTAL DETTES	1 066 795

TOTAL PASSIF	1 709 198
---------------------	------------------

Compte de résultat

	du 12/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Total				
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	19 716		19 716	
Total	19 716		19 716	
MARGE SUR M/SES & MAT	-19 716		-19 716	
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	1 771		1 771	
Total	1 771		1 771	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-21 487		-21 487	
Produits financiers	162 524		162 524	
Charges financières	8 634		8 634	
Résultat financier	153 890		153 890	
RESULTAT COURANT	132 403		132 403	
Résultat exceptionnel				
RESULTAT DE L'EXERCICE	132 403		132 403	

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ICAP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 1 709 198 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 132 403 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 12/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Il s'agit du premier exercice, allant du 12 janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		1 700 071		1 700 071
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières		1 700 071		1 700 071
ACTIF IMMOBILISE		1 700 071		1 700 071

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			1 700 071	1 700 071
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			1 700 071	1 700 071
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS DENUZIERE 69150 DECINES CHARPIEU	785 000	4 472 622	54,37	248 079
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 700 071	1 700 071			162 524
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 510 000,00 euros décomposé en 51 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	51 000	10
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	51 000	10

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 066 795 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 062 524	151 876	599 829	310 820
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 200	4 200		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	71	71		
Produits constatés d'avance				
Total	1 066 795	156 147	599 829	310 820

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice 1 200 000

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 143 813

(**) Dont envers les associés 71

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 71 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	4 200
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	6 337
Total	10 537

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Montant en
euros

Effets escomptés non échus

Avals et cautions

Engagements en matière de pensions

Engagements de crédit-bail mobilier

Engagements de crédit-bail immobilier

Nantissement de 27 999 actions de la société DENUZIERE au profit du CIC Lyonnaise de Banque et de la Banque Populaire 1 200 000

Autres engagements donnés 1 200 000

Total 1 200 000

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

1 200 000

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles